

La CGC CMA vous informe !

Statut du personnel des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

De quoi parle-t-il ? – A quel endroit ?

LIVRET II - De A à Z

Date d'édition le 3 avril 2024

Dernière version : CPN52 du 11 janvier 2024 (JORF du 26 janvier 2024)



« **Le statut ?** Trop peu pour moi.... Près de 300 pages ! 12 chapitres ! 79 articles ! 28 annexes !

Quand j'ai besoin d'une information, **Galère !!!**

Avec la **version papier**, inutile d'en parler. Pas bon pour la planète. Beaucoup trop long de rechercher. Uniquement pour ceux qui ont gardé des habitudes d'un autre temps.

La **version numérique** a une **table des matières dynamique**. Ça c'est bien ! Je clique sur un chapitre ou sur une annexe que j'ai choisi(e) et j'arrive directement au début du chapitre ou de l'annexe. Mais ensuite, il faut chercher, faire défiler le texte. Avec un peu de chance, je trouve. Sinon, retour à la case départ ! Stop ! **Je n'en peux plus !**

La version numérique a un **moteur de recherche**. Ça c'est moderne ! Je tape « Ctrl + F » et saisis le mot ou la référence du chapitre ou de l'annexe qui m'intéresse.

Mais... Et d'une, je dois avoir bien compris comment saisir. Comme je ne regarde pas tous les jours le statut, à chaque fois, rien que ça, ça m'énerve ! Et de deux, le plus souvent, après, je navigue... Je navigue, puis... **J'abandonne !**

Ah oui ! Bien sûr ! je suis censé(e) connaître mes droits et mes obligations.

Alors... Dans le meilleur des cas, je m'en remets à un collègue, je sollicite représentants du personnel, délégués syndicaux, interlocuteurs RH. Après tout, ils sont là pour ça !

MAIS... Dans le pire des cas, je travaille et je discute, sans savoir. ET ça, **c'est pas terrible !** »



BESOIN D'INFORMATION ?

NOS ÉQUIPES
VOUS ACCOMPAGNENT !



CGC+CMA

Partageons un avenir commun

A la CGC CMA, on a réfléchi à ce qui pourrait vous aider et au bout du bout,

On a choisi de se mettre en situation :
« j'ai besoin de quoi si... ? »

LIVRET I - L'essentiel : « ...Si je veux savoir ce que je peux trouver dans le statut. Chapitre par chapitre. Article par article. J'ai aussitôt ma réponse »

LIVRET II - De A à Z - A CONSULTER PRIORITAIREMENT EN LIGNE : « ...Si je cherche un point précis, son article, la page du statut que je dois consulter. Grâce aux liens hypertextes, j'ai aussitôt ma réponse. »

On a testé ces deux documents, avant de vous les communiquer.

A vous de jouer désormais ! Hé oui ! Vous avez bien lu !!!

A vous de **jouer**.

[Section syndicale Nouvelle-Aquitaine](#)
syndicat-cgccma@cma-nouvelleaquitaine.fr

07 88 73 62 00



2. Le statut du personnel de A à Z

Cliquez à partir du chapitre I sur la ligne qui vous intéresse et retrouvez aussitôt l'article et la page du [statut, consultable en ligne](#)

CHAPITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES.....	16
A qui s'applique le statut ?.....	16
Interprétations, demandes d'avis ou de précisions des règles du statut.....	16
Conditions d'engagement des agents sous CDD	16
EN COMPLEMENT, Annexe XIV - Dispositions particulières applicables aux agents recrutés sous contrat	16
<i>Recrutement</i>	16
<i>Durée du contrat</i>	16
<i>Maladies ou accidents non professionnels</i>	16
<i>Accidents du travail ou maladie professionnelle</i>	16
<i>Article 48 bis du statut et agents contractuels</i>	16
<i>Période d'essai</i>	16
<i>Période de préavis</i>	16
<i>Cessation des fonctions</i>	16
<i>Fin de contrat - Renouvellement</i>	16
<i>Départ à la retraite</i>	16
<i>Démission</i>	16
<i>Licenciement</i>	16
<i>Dispositions particulières, personnels contractuels des centres de formation</i>	16
Durée maximale du recrutement des CDD, durée maximale des CDD, durée initiale et période de congés, CDD, emploi permanent et titularisation	17
CDD de six années, renouvellement en CDI, proposition de titularisation.....	17
<i>Dispositions transitoires, personnels contractuels, centres de formation des apprentis</i>	17
<i>Agents contractuels faisant l'objet d'un transfert, application d'un texte réglementaire</i>	17
<i>Dispositions, particulières applicables, CDD durée inférieure à un an</i>	17
Recrutement en CDI	17
Grille des emplois, emplois contractuels de plus de 18 mois, fiches de poste	17
EN COMPLEMENT, Annexe I - Grille nationale des emplois repères du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat	17



Titre A : Emplois-repères	17
Titre B : Grille des critères classants, pour la classification des emplois types de la grille des emplois repères	17
Principe d'application de cette classification	17
Astreintes (neutralité, discrétion professionnelle) et obligations des agents.....	18
Droit syndical, droit de grève	18
EN COMPLEMENT, Annexe VIII - Conditions d'exercice du droit syndical, du droit de grève et du partenariat social dans les chambres de métiers et de l'artisanat.....	18
Principes généraux	18
Moyens alloués (locaux), établissement supérieur à cinquante agents	18
Réunions statutaires ou d'information	18
Réunion mensuelle d'information	18
Personne invitée par une organisation syndicale	18
Réunions syndicales, bon fonctionnement des services, durée d'ouverture des services aux usagers... 18	
Affichage des documents d'origine syndicale.....	18
Documents d'origine syndicale	18
Cotisations syndicales	18
Mandat syndical, détachement selon l'article 33 du statut (à la demande de l'agent)	18
Autorisation spéciale d'absence, maintien du salaire	18
Autorisation d'absence, siège en tant que représentant syndical hors réseau CMA	18
Couverture par l'employeur au titre des déplacements	18
Contingent d'heures de décharge d'activité de service	18
Droits en matière d'avancement	19
Licenciement d'un(e) délégué(e) syndical(e).....	19
Mutation de poste ou d'emploi d'un(e) délégué(e) syndical(e) ou d'un(e) élu(e) à la CPL visée à l'article 53	19
Grève	19
Grève, retenue sur salaire	19
Dotation globale annuelle	19
Notifications de l'employeur prévues par le statut, modalités pratiques	19
CHAPITRE II : NOMINATION ET TITULARISATION.....	20
Nomination emploi permanent.....	20
Classification des emplois, catégories, grille des critères classants	20
Progression de carrière, classes, échelons, échelle indiciaire.....	20
EN COMPLEMENT, Annexe II – Echelles indiciaires	20



<i>Dispositions générales</i>	20
<i>Dispositions particulières applicables aux catégorie Secrétaire général adjoint et directeur (général ou service) de CMA France</i>	20
Indice de recrutement.....	20
Emplois spécifiques.....	20
Grille nationale des emplois repères, actualisation.....	20
Nomination à un emploi permanent, prise de fonction.....	20
Durée des service, changement d'établissement	20
Secrétaire général	20
EN COMPLEMENT, Annexe III - Etablissement de la liste d'aptitude pour l'accès à l'emploi de secrétaire général de chambres de métiers et de l'artisanat.....	21
<i>Inscription sur la liste d'aptitude, condition requise</i>	21
<i>Examen national d'aptitude, profils de candidats concernés</i>	21
<i>Modalités d'inscription, date d'ouverture des épreuves</i>	21
<i>Secrétariat d'examen</i>	21
<i>Jury d'examen</i>	21
<i>Epreuves d'examen</i>	21
<i>Dispense des épreuves écrites d'admissibilité</i>	21
<i>Epreuves d'admissibilité</i>	21
<i>Epreuves d'admission</i>	21
<i>Admissibles, admis, publication liste d'aptitude</i>	21
<i>Bénéfice de l'inscription, bénéfice de l'admissibilité, situations spécifiques</i>	21
<i>Stage probatoire, stage d'immersion professionnelle, titularisation, secrétaire général recruté</i>	21
<i>Stage probatoire, stage d'immersion professionnelle, titularisation, secrétaire général adjoint recruté</i> ...	21
Secrétaire général adjoint.....	21
Stage probatoire	21
Rémunération, entrée en fonction	21
Agents stagiaires	22
Démission.....	22
Licenciement, période de stage.....	22
Titularisation	22
Titularisation, agents contractuels	22



Période de stage prolongé, durée du stage et avancement	22
CHAPITRE III : NOTATION ET AVANCEMENT	23
Dossier de l'agent.....	23
Entretien professionnel.....	23
EN COMPLEMENT, Annexe XI - L'entretien professionnel et la grille d'évaluation	23
<i>Objet de l'entretien professionnel</i>	23
<i>Procédure de l'entretien professionnel</i>	23
<i>Grille d'évaluation</i>	23
Avancement au grand choix, au choix, à la durée de présence dans l'échelon	23
Entretien de carrière, échelon maximal atteint.....	23
Classe 2, classe 3 (établissement), avancement à la classe 2, à la classe 3 (agent).....	23
Nomination au choix à un autre emploi	23
Publicité, poste créé ou vacant (établissement / réseau)	23
Avis vacance, poste Secrétaire général	23
Publicité vacance, poste Secrétaire général adjoint	23
CHAPITRE IV : REMUNERATION DES AGENTS.....	24
Rémunération (travail à égalité de travail et d'emploi), traitement brut.....	24
Traitement de base et indemnités visées aux articles 22 et 23 du statut	24
Pondération montant du traitement, si emploi à temps partiel	24
Valeur du point	24
Rémunération au moins égale à la valeur du SMIC	24
Indemnité compensatrice	24
Réunion annuelle CPN56, négociations (rémunération / avantages sociaux)	24
Indemnité de remplacement (poste occupé rémunération supérieure à celle de l'emploi) ..	24
Indemnité de mission (Activité en dehors des activités principales ou complémentaires) ..	24
Information CPL (conditions d'application des dispositifs d'indemnités), confidentialité	24
13ème mois (1/12ème total des traitements de base versés dans l'année), fractionnement	24



Indemnité compensatrice (article 22bis) et 13 ^{ème} mois	24
Prime de résultat	24
Prime conditionnée à l'atteinte d'objectifs chiffrés	25
Information CPL (conditions d'application des dispositifs de primes), confidentialité	25
Mission encaissement / décaissement, prime forfaitaire	25
Indemnité garantie individuelle du pouvoir d'achat	25
EN COMPLEMENT, Annexe XXV - Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)	25
<i>Présentation de cette indemnité, agents en CDI ou en CDD non exclus</i>	25
<i>Condition requise (indice) pour bénéficier de cette indemnité</i>	25
<i>Modalité de calcul de cette indemnité</i>	25
<i>Mise en œuvre de la garantie en année N</i>	25
<i>Eligibilité à la GIPA</i>	25
<i>Montant de la GIPA et situations particulières</i>	25
<i>Bilan annuel de la GIPA</i>	25
CHAPITRE V : CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS	26
Durée du travail	26
EN COMPLEMENT, Annexe X - Protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (partie consacrée aux professeurs)	26
<i>Volonté commune des collèges employeurs et salariés, pour les personnels administratifs</i>	26
<i>Dispositions communes</i>	26
Fonctions avec déplacements, évaluation forfaitaire (indemnités, congés)	26
Télétravail	26
EN COMPLEMENT, Annexe XXII - Dispositions relatives au télétravail	26
<i>Les établissements du réseau des CMA concernés</i>	26
<i>Définition</i>	26
<i>Jours de télétravail</i>	26
<i>Répartition jours de télétravail / jours sur site</i>	26
<i>Dérogations à l'article 2 et l'article 2-1</i>	27
<i>Modalités pratiques</i>	27
<i>Droits et obligations des agents en télétravail, prise en charge des coûts par l'employeur</i>	27
<i>Règlement des services et télétravail</i>	27
<i>Information de la CPL, télétravail</i>	27
<i>Communication à la CPL, noms des agents concernés</i>	27
<i>Acte d'autorisation, mentions exigées</i>	27



<i>Documents et informations remis par le chef de service, au moment de la notification</i>	27
<i>Bilan annuel, CPL</i>	27
<i>Visite sur le lieu d'exercice des fonctions en télétravail</i>	27
<i>Bilan annuel, observatoire national des emplois (ONE)</i>	27
Déplacements, indemnisation des frais de mission	27
EN COMPLEMENT, Annexe XV - Indemnités de déplacement, frais de séjour, conditions d'utilisation par un agent de son véhicule personnel et frais de déménagement	27
<i>Indemnités de déplacement et frais de séjour</i>	27
<i>Conditions d'utilisation par un agent de son véhicule personnel</i>	27
<i>Frais de déménagement</i>	27
Utilisation du véhicule personnel, besoins du service	28
Congés payés	28
Jours ouvrés supplémentaires de congé	28
Jour ouvré supplémentaire, ancienneté	28
Périodes d'arrêt et temps de travail (maladie / accident du travail / maternité paternité / adoption)	28
Arrêt maladie et droits à congés payés	28
Agents moins de 18 ans, congé annuel, traitement	28
Durée pris en une seule fois, fractionnement du congé	28
Période de congé principal	28
Compte épargne-temps	28
EN COMPLEMENT, Annexe XXIV – Compte épargne temps	28
<i>Ouverture, droits épargnés, droits consommés</i>	28
<i>Agents concernés</i>	28
<i>Alimentation du compte épargne temps</i>	28
<i>Compte épargne temps, congés, article 28 du statut</i>	29
<i>Plafond, cas d'indemnisation</i>	29
<i>Conditions d'exercice</i>	29
<i>Conservation des droits acquis au titre du compte épargne temps</i>	29
<i>Refus demande de congé au titre du compte épargne temps</i>	29
<i>Décès de l'agent, indemnisation des ayant droit</i>	29
<i>Modalités financières de transfert de droit (mutation, détachement)</i>	29
Arrêt maladie, congé de maternité, congés acquis et reprise du travail	29



Modalités de prise de congés, règlement des services	29
Journée de solidarité	29
Jours de repos au bénéfice d'un autre agent	29
EN COMPLEMENT, Annexe XXVI - Don de jours de repos	29
<i>Conditions requises, agent bénéficiaire</i>	29
<i>Jours concernés, jours non concernés</i>	29
<i>Modalités concrètes</i>	29
<i>Dérogation à l'article 28 du statut (bénéficiaire don de jours de repos)</i>	30
<i>Vérifications par l'autorité qui a accordé le congé</i>	30
<i>Conditions restrictives (bénéficiaire)</i>	30
<i>Maintien de la rémunération (bénéficiaire)</i>	30
Autorisations spéciales d'absence (RP CPL / CPN et activités réseau des CMA)	30
Autorisations spéciales d'absence (fonctions électives)	30
Autorisations spéciales d'absence (mandat public électif)	30
Autorisations spéciales d'absence (sessions de perfectionnement dans l'emploi)	30
Autorisations spéciales d'absence (délégués syndicaux)	30
Autorisations spéciales d'absence, avec traitement	30
<i>Sessions de formation économique et sociale ou formation syndicale</i>	30
Autorisations spéciales d'absence, sans traitement	30
<i>Sessions de formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse</i>	30
Autorisations spéciales d'absence, raisons d'ordre familial ou personnel	30
<i>Avec maintien rémunération et droits à congé annuel</i>	31
Congé de solidarité familiale (non rémunéré, maintien du congé annuel)	31
Congé proche aidant	31
Autorisation spéciale d'absence, enfant malade de moins de douze ans	31
Autorisation spéciale d'absence, enfant jour de la rentrée scolaire	31
Autorisation spéciale d'absence, séances préparatoires à l'accouchement	31
Congé de présence parentale	31
Obligation de service national actif	32
Position de détachement ou de mise à disposition partielle ou totale	32



Mise en disponibilité	32
Mise en disponibilité	32
Réintégration à la suite d'une mise disponibilité	32
Congé sans solde, hors congé parental ou fonctions électives ou celles prévues à l'article 29	32
CHAPITRE VI : CESSATION DES FONCTIONS.....	33
Cessation définitive des fonctions	33
Droits à la retraite	33
Retraite progressive.....	33
Indemnité de fin de carrière professionnelle	33
Prise en charge des cotisations aux fins de retraite complémentaire	33
Cessation progressive d'activité	33
EN COMPLEMENT, Annexe IX - Conditions d'emploi à temps partiel	33
<i>Principes généraux – Qui est susceptible d'être concerné(e) ?</i>	<i>33</i>
<i>Modalités pratiques.....</i>	<i>33</i>
<i>Demande de réintégration à temps plein.....</i>	<i>33</i>
<i>Durée possible du temps partiel</i>	<i>33</i>
<i>Traitement du temps partiel, prime de transport, congés payés</i>	<i>33</i>
<i>Temps partiel et application des articles 48 à 52 du statut</i>	<i>33</i>
<i>Temps partiel et allocation chômage (temps non travaillé)</i>	<i>33</i>
<i>Temps partiel et heures complémentaires.....</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et heures supplémentaires, si temps partiel au-delà des heures complémentaires.....</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et licenciement, révocation ou démission pour un motif reconnu comme légitime et allocation chômage.....</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et droits à avancement et à la formation</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et cotisations sociales</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et indemnités de licenciement.....</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et indemnités de fin de carrière.....</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et commissions paritaires (électeurs / éligibles)</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et litige relatif à l'exercice de ce type de travail.....</i>	<i>34</i>
<i>Temps partiel et décharge syndicale</i>	<i>34</i>
Démission.....	34
Acceptation ou refus de la démission	34



Conditions d'un commun accord de la cessation définitive des fonctions, rupture conventionnelle.....	34
EN COMPLEMENT, Annexe XXVIII – Rupture conventionnelle.....	34
<i>Accord requis</i>	34
<i>Procédure</i>	34
<i>Conseiller de l'agent</i>	34
<i>Entretiens préalables prévus à l'article 2</i>	35
<i>Convention de rupture</i>	35
<i>Droit de rétractation</i>	35
<i>Perte de la qualité d'agent</i>	35
<i>Indemnité spécifique de rupture conventionnelle, avant le recrutement d'un agent</i>	35
<i>Homologation</i>	35
<i>Indemnité spécifique de rupture conventionnelle</i>	35
<i>Montant minimum de l'indemnité</i>	35
<i>Montant maximum de l'indemnité</i>	35
<i>Modèle de rupture conventionnelle, formulaire de demande d'homologation</i>	35
Evaluation du dispositif, ONE, bilan social	35
Fin des fonctions, documents à remettre par l'employeur	35
Licenciement	35
Insuffisance professionnelle	36
Suppression d'un emploi permanent, mutation de reclassement	36
Commission paritaire de cessation des fonctions définie à l'article 43	36
Abandon de poste	36
Absence de demande de réintégration à l'issue de la période maximale de disponibilité dans les délais prévus à l'article 34, cas de force majeure.....	36
Commission paritaire de cessation des fonctions, CMA France.....	36
Indemnité de licenciement.....	36
Indemnité de licenciement pour suppression de l'emploi	36
Indemnité de licenciement pour suppression de l'établissement.....	36
Indemnité de licenciement pour inaptitude physique	36
Indemnité de licenciement pour insuffisance professionnelle	36
Indemnité légale de licenciement prévue par le code du travail	37



Indemnité de licenciement non versée si.....	37
Ancienneté prise en compte si précédent licenciement.....	37
Fonds de sécurisation des parcours professionnels, fonds de période de professionnalisation.....	37
Licenciement, Secrétaire général.....	37
CHAPITRE VII : QUESTIONS SOCIALES ET MEDICALES.....	38
Régime de prévoyance collective (risques incapacité, invalidité et décès).....	38
Couverture en complémentaire santé collective et obligatoire.....	38
Médecine du travail.....	38
Maladie, accident.....	38
Affection longue durée.....	38
Conséquence de l'inaptitude physique.....	38
Premier jour du congé de maladie, salaire.....	38
Accident du travail, maladie professionnelle.....	38
Congé de maternité, d'adoption et d'assistance médicale à la procréation.....	38
Congé parental d'éducation, période de trois ans qui suit l'expiration du congé de maternité ou d'adoption d'un enfant de moins de trois ans.....	38
Congé parental d'éducation, décès de l'enfant ou de diminution importante des ressources du ménage.....	38
Reprise précédent emploi ou emploi similaire.....	38
Congé parental d'éducation, activité professionnelle, avancement d'échelon.....	39
Indemnité journalière visée aux articles précédents.....	39
CHAPITRE VIII : COMMISSIONS PARITAIRES.....	40
Commission paritaire locale (CPL).....	40
EN COMPLEMENT, Annexe V - Élections des représentants du personnel à la commission paritaire locale.....	40
Information des syndicats, information du personnel.....	40
Sont électeurs.....	40
Sont éligibles.....	40
Liste des candidats.....	40



<i>Date d'ouverture du scrutin</i>	40
<i>Liste électorale</i>	40
<i>Commission des élections, présidence, composition</i>	40
<i>Commission des élections, contrôle de la liste électorale, affichage, diffusion</i>	40
<i>Commission des élections, réception des listes de candidats, statut sur recevabilité, défaillance d'un candidat</i>	40
<i>Liste des candidats, établissement, déclarations individuelles</i>	40
<i>Dépôt des listes</i>	40
<i>Carence de candidature</i>	40
<i>Affichage des listes de candidats</i>	40
<i>Modalités pratiques, élections</i>	40
<i>Bulletins de vote</i>	41
<i>Profession de foi par liste de candidats</i>	41
<i>Recevabilité du vote de chaque électeur</i>	41
<i>Vote, modalités pratiques</i>	41
Formation CHSCT de la CPL.....	41
Commission ad hoc auprès du CHSCT.....	41
CPL en formation ordinaire, attributions, modalités pratiques.....	41
CPL en CHSCT, attributions, modalités pratiques.....	41
Document unique, CPL en CHSCT.....	41
CPL, organisation, fonctionnement, autorisation d'absence, rétablissement de la parité ...	41
CPL et CHCT, réunions à distance.....	41
CPN56.....	42
CPN56, réglementation.....	42
CPN56, attributions, sous réserve des dispositions applicables à la commission consultative mixte mentionnée à l'annexe VII	42
EN COMPLEMENT, Annexe VII - Dispositions relatives à la commission consultative mixte	42
<i>Création et composition</i>	42
<i>Attributions</i>	42
<i>Avis de la commission consultative mixte, cf. secrétaire général (emploi et examen d'aptitude)</i>	42
<i>Fonctionnement, modalités pratiques</i>	42
<i>Election des représentants des secrétaires généraux et des secrétaires généraux adjoints</i>	42
<i>Candidats élus et conseil de discipline (cf. article 65-4 du statut)</i>	42



<i>Représentants des secrétaires généraux et des secrétaires généraux adjoints et commission paritaire de cessation des fonctions, cf. article 43 du statut</i>	42
<i>Présidence et autres membres de la commission du personnel de la CMA et commission paritaire mixte</i>	42
CPN56, organisation, fonctionnement	42
Observatoire national des emplois auprès de CMA France	42
CHAPITRE IX : DISCIPLINE	44
Sanctions disciplinaires, typologie	44
Prononciation d'une sanction disciplinaire	44
Sanctions disciplinaires, modalités pratiques	44
Conseil de discipline du réseau des CMA	44
Décision du Président de l'établissement	45
En cas de faute grave commise par l'agent.....	45
CHAPITRE X : DISPOSITIONS SPECIALES A CERTAINS EMPLOIS	46
Agent à temps plein, enseignement dans un autre établissement.....	46
Congé des professeurs, par dérogation à l'article 28	46
Date d'effet de la démission ou du départ à la retraite à taux plein du professeur	46
Droit à congés payés, professeurs en arrêt-maladie	46
Avis du service pédagogique, dossier individuel	46
Dispositions relatives au temps de travail des professeurs (renvoi à l'annexe X)	46
<i>EN COMPLEMENT, Annexe X - Protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail</i>	46
<i>Volonté des collègues employeurs et salariés</i>	46
<i>pour les enseignants</i>	46
<i>Dispositions communes</i>	46
<i>Professeurs des chambres de métiers et de l'artisanat</i>	46
CHAPITRE XI : DE LA FORMATION CONTINUE DES AGENTS	48
Principe général, financement plan de développement des compétences	48
CHAPITRE XII : DISPOSITIONS DIVERSES	49



L'application du statut au personnel de la CMA d'Alsace	49
Projet de modification du statut du personnel administratif	49
Comité des œuvres sociales	49
EN COMPLEMENT, Annexe XX – Organisation des œuvres sociales	49
<i>Définition</i>	49
<i>Objet</i>	49
<i>Bénéficiaires</i>	49
<i>Ressources</i>	49
<i>Dépenses</i>	49
<i>Critères de répartition des actions</i>	49
<i>Elections au conseil d'administration</i>	49
<i>Conseil d'administration du comité</i>	50
<i>Fonctionnement du comité</i>	50
<i>Gouvernance</i>	50
<i>Comité constitutif</i>	50
<i>Evaluation</i>	50
Modalités d'entrée en vigueur	50
EN COMPLEMENT, Annexe XIX - Dispositions d'entrée en vigueur (JORF du 6 janvier 2009)	50
<i>Date d'application du présent statut</i>	50
<i>Procédures de licenciement engagées avant la publication du présent statut</i>	50
<i>Commission paritaire spéciale de reclassement</i>	50
<i>Classement après reclassement</i>	50
<i>Situation jusqu'à l'intégration dans un nouvel emploi</i>	50
<i>Agents bénéficiant d'une prime de caisse</i>	50
<i>Dispositions relatives au recrutement des secrétaires généraux</i>	50
<i>De l'échelon 6 à l'échelon 7</i>	50
<i>De l'échelon 7 à l'échelon 8</i>	51
<i>Traitement des secrétaires généraux avant la régionalisation</i>	51
<i>Commission paritaire unique et transitoire</i>	51
<i>Renouvellement quinquennal des CMA (octobre 2021)</i>	51
Catégorie employé, échelles indiciaires du niveau 1	51
Indices inférieurs à 300 points, reclassement	51
Révisions d'indices, cf. point IV, décision CPN 52, 24/10/2022	51



CHAPITRE I : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

A qui s'applique le statut ?

↳ Article 1er, alinéa 1 page 5

Interprétations, demandes d'avis ou de précisions des règles du statut

↳ Article 1er, alinéa 2 page 5

Conditions d'engagement des agents sous CDD

↳ Article 2 – I page 5

EN COMPLEMENT, Annexe XIV - Dispositions particulières applicables aux agents recrutés sous contrat

Recrutement

↳ Article 1 page 223

Durée du contrat

↳ Article 2 page 223

Maladies ou accidents non professionnels

↳ Article 3-I page 223

Accidents du travail ou maladie professionnelle

↳ Article 3-II pages 223 - 224

Article 48 bis du statut et agents contractuels

↳ Article 3-III page 224

Période d'essai

↳ Article 4-I page 224

Période de préavis

↳ Article 4-II pages 224 - 225

Cessation des fonctions

↳ Article 5 page 225

Fin de contrat - Renouvellement

↳ Article 5-I page 225

Départ à la retraite

↳ Article 5-II pages 225 - 226

Démission

↳ Article 5-III page 226

Licenciement

↳ Article 5-IV page 226

Dispositions particulières, personnels contractuels des centres de formation

↳ Article 6 pages 226 - 227

LIENS HYPERTEXTES de la page 3 à la page 15 du livret II - A CONSULTER PRIORITAIREMENT EN LIGNE p. 16



Durée maximale du recrutement des CDD, durée maximale des CDD, durée initiale et période de congés, CDD, emploi permanent et titularisation

↳ Article 6-I..... page 226 - 227

CDD de six années, renouvellement en CDI, proposition de titularisation

↳ Article 6-II..... page 227

Dispositions transitoires, personnels contractuels, centres de formation des apprentis

↳ Article 6bis page 227

Agents contractuels faisant l'objet d'un transfert, application d'un texte réglementaire

↳ Article 6ter..... page 227

Dispositions particulières applicables, CDD durée inférieure à un an

↳ Article 7..... page 227

- Durée inférieure à six mois
- Indemnité de fin de contrat, durée inférieure à un an
- Cas particulier si poursuite du contrat en CDI ou si passage en stage probatoire sur un emploi similaire

Recrutement en CDI

↳ Article 2 – II.....page 5

Grille des emplois, emplois contractuels de plus de 18 mois, fiches de poste

↳ Article 3.....pages 5 - 6

EN COMPLEMENT, Annexe I - Grille nationale des emplois repères du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat

Titre A : Emplois-repères

Liste des « emplois repère »..... pages 2 - 3

Classement des emplois par « emploi-repère » (ou famille d'emplois) et « emploi type », au sein de chaque emploi-repèrepages 63 - 164

Titre B : Grille des critères classants, pour la classification des emplois types de la grille des emplois repères

Liste des critèrespages 165 - 167

6 degrés par critère

- Critère 1 : complexité de l'emploi
- Critère 2 : autonomie
- Critère 3 : dimension financière
- Critère 4 : dimension ressources humaines
- Critère 5 : dimension relationnelle
- Critère 6 : impact sur le projet de la chambre

Principe d'application de cette classification

Pour chaque emploi type de la grille nationale des emplois repères correspond une classification en fonction des ressources qui devront être mobilisées par l'agent qui occupera l'emploi

- un positionnement d'**au moins quatre critères en degré 5** classera l'emploi en catégorie cadre supérieur
- un positionnement d'**au moins quatre critères en degré 4** classera l'emploi en catégorie cadre
- un positionnement d'**au moins quatre critères en degré 3** classera l'emploi en catégorie maîtrise
- un positionnement d'**au moins quatre critères en degré 2** classera l'emploi en catégorie technicien
- un **positionnement inférieur à quatre critères en degrés 2** classera l'emploi en catégorie employé

LIENS HYPERTEXTES de la page 3 à la page 15 du livret II - A CONSULTER PRIORITAIREMENT EN LIGNE p. 17



Astreintes (neutralité, discrétion professionnelle) et obligations des agents

↳ Article 4page 6

Droit syndical, droit de grève

↳ Article 5pages 6 – 7

- Renvoi à l'annexe VIII

EN COMPLEMENT, Annexe VIII - Conditions d'exercice du droit syndical, du droit de grève et du partenariat social dans les chambres de métiers et de l'artisanat

Principes généraux

↳ Article 1^{er} page 198

Moyens alloués (locaux), établissement supérieur à cinquante agents

↳ Article 2 page 198

Réunions statutaires ou d'information

↳ Article 3 page 198

Réunion mensuelle d'information

↳ Article 4 page 198

Personne invitée par une organisation syndicale

↳ Article 5 page 199

Réunions syndicales, bon fonctionnement des services, durée d'ouverture des services aux usagers

↳ Article 6 page 199

Affichage des documents d'origine syndicale

↳ Article 7 page 199

Documents d'origine syndicale

↳ Article 8 page 199

Cotisations syndicales

↳ Article 9 page 199

Mandat syndical, détachement selon l'article 33 du statut (à la demande de l'agent)

↳ Article 10 page 199

Autorisation spéciale d'absence, maintien du salaire

↳ Article 11 pages 199 - 200

Autorisation d'absence, siège en tant que représentant syndical hors réseau CMA

↳ Article 12 page 200

Couverture par l'employeur au titre des déplacements

↳ Article 13 page 200

Contingent d'heures de décharge d'activité de service

↳ Article 14 pages 200 - 201

- Agents chargés d'un mandat syndical au niveau territorial
- Décompte des effectifs



- Mandat syndical régional
- Temps de déplacement, délégué(e) syndical(e) régional(e)
- Cas particulier de la CMA d'Alsace, de la CMA Moselle et de CMA France
- Gestion du contingent d'heures
- Information préalable du président ou de son représentant

Droits en matière d'avancement

↳ Article 15, 1er alinéa page 201

Licenciement d'un(e) délégué(e) syndical(e)

↳ Article 15, alinéas 2 et 3 page 201

Mutation de poste ou d'emploi d'un(e) délégué(e) syndical(e) ou d'un(e) élu(e) à la CPL visée à l'article 53

↳ Article 15, alinéa 4 page 201

Grève

↳ Article 16 pages 201 - 202

Grève retenue sur salaire

↳ Article 16, alinéa 3 page 202

Dotation globale annuelle

↳ Article 17 page 202

- Financement chargés d'études syndicales et/ou fonctionnement des organisations syndicales représentatives

Notifications de l'employeur prévues par le statut, modalités pratiques

↳ Article 6 page 7



CHAPITRE II : NOMINATION ET TITULARISATION

Nomination emploi permanent

↳ Article 7page 8

Classification des emplois, catégories, grille des critères classants

↳ Article 8 – Ipages 8 - 9

Progression de carrière, classes, échelons, échelle indiciaire

↳ Article 8 – IIpage 9

EN COMPLEMENT, Annexe II – Echelles indiciaires

Dispositions générales

↳ Catégorie employé page 169
↳ Catégorie technicien page 170
↳ Catégorie cadre page 171
↳ Catégorie cadre supérieur page 171

Dispositions particulières applicables aux catégorie Secrétaire général adjoint et directeur (général ou service) de CMA France

↳ Catégorie secrétaire général adjoint / page 173
↳ Catégorie Secrétaire général / page 174
↳ Catégorie directeur (général ou service) de CMA France page 175

Indice de recrutement

↳ Article 8 – IIIpage 9

Emplois spécifiques

↳ Article 8 – IVpage 9

Grille nationale des emplois repères, actualisation

↳ Article 8 – Vpage 9
▪ Renvoi à l'annexe I

Nomination à un emploi permanent, prise de fonction

↳ Article 9page 9

Durée des service, changement d'établissement

↳ Article 9, dernier alinéapage 9

Secrétaire général

↳ Article 10 – Ipages 9 – 10



EN COMPLEMENT, Annexe III - Etablissement de la liste d'aptitude pour l'accès à l'emploi de secrétaire général de chambres de métiers et de l'artisanat

Inscription sur la liste d'aptitude, condition requise

↳ Article 1er..... page 176

Examen national d'aptitude, profils de candidats concernés

↳ Article 2..... page 176

↳ Session d'examen, modalités pratiques

↳ Article 3..... page 176

Modalités d'inscription, date d'ouverture des épreuves

↳ Article 4..... page 177

Secrétariat d'examen

↳ Article 5..... page 177

Jury d'examen

↳ Article 6..... page 177

Epreuves d'examen

↳ Article 7..... page 178

Dispense des épreuves écrites d'admissibilité

↳ Article 8..... page 178

Epreuves d'admissibilité

↳ Article 9..... page 178

Epreuves d'admission

↳ Article 10..... pages 178 – 179

Admissibles, admis, publication liste d'aptitude

↳ Article 11..... page 179

Bénéfice de l'inscription, bénéfice de l'admissibilité, situations spécifiques

↳ Article 12..... page 179

Stage probatoire, stage d'immersion professionnelle, titularisation, secrétaire général recruté

↳ Article 13..... page 180

Stage probatoire, stage d'immersion professionnelle, titularisation, secrétaire général adjoint recruté

↳ Article 13..... page 180

Secrétaire général adjoint

↳ Article 10 – II..... page 10

Stage probatoire

↳ Article 11 – I..... page 10

Rémunération, entrée en fonction

↳ Article 11 – II..... page 10

LIENS HYPERTEXTES de la page 3 à la page 15 du livret II - A CONSULTER PRIORITAIREMENT EN LIGNE p. 21



Agents stagiaires

↳ Article 11 – III et IVpages 10 - 11

Démission

↳ Article 12 – Ipage 11

Licenciement, période de stage

↳ Article 12 – IIpage 11

Titularisation

↳ Article 13page 11

Titularisation, agents contractuels

↳ Article 14page 11

Période de stage prolongé, durée du stage et avancement

↳ Article 14, alinéa 2page 11



CHAPITRE III : NOTATION ET AVANCEMENT

Dossier de l'agent

↳ Article 15.....page 12

Entretien professionnel

↳ Article 16.....pages 12 - 13

EN COMPLEMENT, Annexe XI - L'entretien professionnel et la grille d'évaluation

Objet de l'entretien professionnel

↳ Annexe XI, alinéa 1er..... page 214

Procédure de l'entretien professionnel

↳ Annexe XI, alinéa 2, points 1 à 5..... page 214

Grille d'évaluation

↳ A la fin de l'annexe XI.....pages 215 - 218

Avancement au grand choix, au choix, à la durée de présence dans l'échelon

↳ Article 17.....page 13

Entretien de carrière, échelon maximal atteint

↳ Article 17, dernier alinéa.....page 13

Classe 2, classe 3 (établissement), avancement à la classe 2, à la classe 3 (agent)

↳ Article 18.....pages 13 - 14

Nomination au choix à un autre emploi

↳ Article 19.....page 15

Publicité, poste créé ou vacant (établissement / réseau)

↳ Article 20 – I.....page 15

Avis vacance, poste Secrétaire général

↳ Article 20 – II.....page 15

Publicité vacance, poste Secrétaire général adjoint

↳ Article 20 – III.....pages 15 - 16



CHAPITRE IV : REMUNERATION DES AGENTS

Rémunération (travail à égalité de travail et d'emploi), traitement brut

↳ Article 21, alinéas 1 et 2page 17

Traitement de base et indemnités visées aux articles 22 et 23 du statut

↳ Article 21, alinéa 3page 17

Pondération montant du traitement, si emploi à temps partiel

↳ Article 21, alinéa 3page 17

Valeur du point

↳ Article 22, alinéas 1 et 2page 17

Rémunération au moins égale à la valeur du SMIC

↳ Article 22, alinéas 3, 4 et 5page 17

Indemnité compensatrice

↳ Article 22bispage 17

Réunion annuelle CPN56, négociations (rémunération / avantages sociaux)

↳ Article 22ter.....page 17

Indemnité de remplacement (poste occupé rémunération supérieure à celle de l'emploi)

↳ Article 23.....page 18

Indemnité de mission (Activité en dehors des activités principales ou complémentaires)

↳ Article 23bispage 18

Information CPL (conditions d'application des dispositifs d'indemnités), confidentialité

↳ Article 23ter.....page 18

13^{ème} mois (1/12^{ème} total des traitements de base versés dans l'année), fractionnement

↳ Article 24.....page 18

Indemnité compensatrice (article 22bis) et 13^{ème} mois

↳ Article 24, dernier alinéa.....page 18

Prime de résultat

↳ Article 25 – I.....page 18



Prime conditionnée à l'atteinte d'objectifs chiffrés

↳ Article 25 – IIpage 19

Information CPL (conditions d'application des dispositifs de primes), confidentialité

↳ Article 25 – IIIpage 19

Mission encaissement / décaissement, prime forfaitaire

↳ Article 25 – IVpage 19

Indemnité garantie individuelle du pouvoir d'achat

↳ Article 25 – Vpage 19

EN COMPLEMENT, Annexe XXV - Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)

Présentation de cette indemnité, agents en CDI ou en CDD non exclus

↳ Article 1 page 265

Condition requise (indice) pour bénéficier de cette indemnité

↳ Article 2 page 265

Modalité de calcul de cette indemnité

↳ Article 3 pages 265 - 266

Mise en œuvre de la garantie en année N

↳ Article 4 page 266

Eligibilité à la GIPA

↳ Article 5 page 266

Montant de la GIPA et situations particulières

↳ Article 6 page 266

- Emplois exclus
- Sanction disciplinaire avec baisse du traitement indiciaire
- Temps partiel
- Agents à temps incomplet

Bilan annuel de la GIPA

↳ Article 7 page 266



CHAPITRE V : CONDITIONS D'EXERCICE DES FONCTIONS

Durée du travail

↳ Article 26, alinéa 1page 20

EN COMPLEMENT, Annexe X - Protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail (partie consacrée aux professeurs

Volonté commune des collèges employeurs et salariés, pour les personnels administratifs

↳ Préambule, point a page 205

Dispositions communes

↳ Préambule.....pages 206 - 207

- Accord national

- Accords locaux

- Objet et portée
- Modalités de discussion
- Modalités de négociations et de signature
- Modalités de dénonciation

- Définition des temps de travail

- Définition du temps de travail effectif
- Temps de déplacement
- Temps de formation
- Temps d'astreinte
- Temps de travail de nuit
- Temps de travail du week-end

Fonctions avec déplacements, évaluation forfaitaire (indemnités, congés)

↳ Article 26, alinéa 2page 20

Télétravail

↳ Article 26bispage 20

- Renvoi à l'annexe XXII

EN COMPLEMENT, Annexe XXII - Dispositions relatives au télétravail

Les établissements du réseau des CMA concernés

↳ Préambule..... page 259

Définition

↳ Article 1^{er}..... page 259

Jours de télétravail

↳ Article 2..... page 259

Répartition jours de télétravail / jours sur site

↳ Article 2-1..... page 259

LIENS HYPERTEXTES de la page 3 à la page 15 du livret II - A CONSULTER PRIORITAIREMENT EN LIGNE p. 26



Dérogations à l'article 2 et l'article 2-1

↳ Article 3..... page 259

Modalités pratiques

↳ Article 4.....pages 259 - 260

Droits et obligations des agents en télétravail, prise en charge des coûts par l'employeur

↳ Article 5..... page 260

Règlement des services et télétravail

↳ Article 6-I.....pages 260 - 261

Information de la CPL, télétravail

↳ Article 6-II..... page 261

- Nb de demandes
- Nb d'autorisations accordées
- Nb de refus

Communication à la CPL, noms des agents concernés

↳ Article 6-III..... page 261

Acte d'autorisation, mentions exigées

↳ Article 7-I..... page 261

Documents et informations remis par le chef de service, au moment de la notification

↳ Article 7-II..... page 261

Bilan annuel, CPL

↳ Article 8..... page 261

Visite sur le lieu d'exercice des fonctions en télétravail

↳ Article 9..... page 261

Bilan annuel, observatoire national des emplois (ONE)

↳ Article 10..... page 261

Déplacements, indemnisation des frais de mission

↳ Article 27.....page 20

- Renvoi à l'annexe XV

EN COMPLEMENT, Annexe XV - Indemnités de déplacement, frais de séjour, conditions d'utilisation par un agent de son véhicule personnel et frais de déménagement

Indemnités de déplacement et frais de séjour

↳ Point I a) Transports par voie de chemin de fer (remboursement) ou véhicule particulier (indemnité kilométrique)..... page 231

↳ Point I b) Indemnités de repas et d'hébergement page 231

↳ Point I c) Participation aux frais d'abonnement de transports collectifs page 231

Conditions d'utilisation par un agent de son véhicule personnel

↳ Point II..... page 231 - 232

Frais de déménagement

↳ Point III..... page 232



Utilisation du véhicule personnel, besoins du service

↳ Article 27, alinéa 2page 20

Congés payés

↳ Article 28, alinéa 1page 20

Jours ouvrés supplémentaires de congé

↳ Article 28, alinéa 2page 20

- cf. période entre le 31/10 et le 01/05

Jour ouvré supplémentaire, ancienneté

↳ Article 28, alinéa 3page 21

Périodes d'arrêt et temps de travail (maladie / accident du travail / maternité paternité / adoption)

↳ Article 28, alinéa 4page 21

Arrêt maladie et droits à congés payés

↳ Article 28, alinéa, 4page 21

Agents moins de 18 ans, congé annuel, traitement

Par dérogation à l'alinéa 4

↳ Article 28, alinéa 5page 21

Durée pris en une seule fois, fractionnement du congé

↳ Article 28, alinéa 6page 21

Période de congé principal

↳ Article 28, alinéa 7page 21

Compte épargne-temps

↳ Article 28, alinéa 8page 21

EN COMPLEMENT, Annexe XXIV – Compte épargne temps

Ouverture, droits épargnés, droits consommés

↳ Article 1er..... page 263

Agents concernés

↳ Article 2..... page 263

Alimentation du compte épargne temps

↳ Article 3..... page 263



Compte épargne temps, congés, article 28 du statut

↳ Article 3-1 page 263

Plafond, cas d'indemnisation

↳ Article 4 pages 263 – 264

Conditions d'exercice

↳ Article 5 page 264

Conservation des droits acquis au titre du compte épargne temps

↳ Article 6 page 264

Refus demande de congé au titre du compte épargne temps

↳ Article 7 page 264

Décès de l'agent, indemnisation des ayant droit

↳ Article 8 page 263

Modalités financières de transfert de droit (mutation, détachement)

↳ Article 9 page 264

Arrêt maladie, congé de maternité, congés acquis et reprise du travail

↳ Article 28, alinéa 9 page 21

Modalités de prise de congés, règlement des services

↳ Article 28, alinéa 10 page 21

Journée de solidarité

↳ Article 28, alinéa 11 page 21

Jours de repos au bénéfice d'un autre agent

↳ Article 28, alinéa 12 page 21

- Renvoi à l'annexe XXVI

EN COMPLEMENT, Annexe XXVI - Don de jours de repos

Conditions requises, agent bénéficiaire

↳ Article 1^{er} page 267

- Assume la charge d'un enfant âgé de moins de vingt ans atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue et des soins contraignants
- Vient en aide à une personne atteinte d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité ou présentant un handicap, lorsque cette personne est, pour le bénéficiaire du don, l'une de celles mentionnées aux 1° à 9° de l'article L. 3142-16 du code du travail

Jours concernés, jours non concernés

↳ Article 2 page 267

Modalités concrètes

↳ Articles 3 et 4 page 267 - 268



Dérogation à l'article 28 du statut (bénéficiaire don de jours de repos)

↳ Article 5 page 268

Vérifications par l'autorité qui a accordé le congé

↳ Article 6 page 268

Conditions restrictives (bénéficiaire)

↳ Article 7 page 268

Maintien de la rémunération (bénéficiaire)

↳ Article 8 page 268

Autorisations spéciales d'absence (RP CPL / CPN et activités réseau des CMA)

↳ Article 29 – 1 pages 21 - 22

- Membres Commission Paritaire Locale (CPL) / Commission Paritaire Nationale (CPN)
- Groupes de travail CPL / CPN
- Structures accord paritaire nationale
- Commission ou groupe (réseau CMA, niveau national)

Autorisations spéciales d'absence (fonctions électives)

↳ Article 29 – 2 page 22

Autorisations spéciales d'absence (mandat public électif)

↳ Article 29 – 3 page 22

Autorisations spéciales d'absence (sessions de perfectionnement dans l'emploi)

↳ Article 29 – 4 page 22

Autorisations spéciales d'absence (délégués syndicaux)

↳ Article 29 – 5 page 22

Autorisations spéciales d'absence, avec traitement

Sessions de formation économique et sociale ou formation syndicale

↳ Article 30 – 1 page 22

Autorisations spéciales d'absence, sans traitement

Sessions de formation de cadres et d'animateurs pour la jeunesse

↳ Article 30 – 2 page 22

Autorisations spéciales d'absence, raisons d'ordre familial ou personnel

↳ Article 31, alinéa 1 page 22



Avec maintien rémunération et droits à congé annuel

- ↳ Article 31 – I.....pages 22 - 23
- Mariage / PACS de l'agent
 - Naissance ou adoption enfant
 - Décès conjoint / pacsé / concubin notoire
 - Décès père ou mère de l'agent
 - Décès d'un enfant de l'agent, âgé de moins de 25 ans ou d'une personne âgée de moins de 25 ans dont l'agent a la charge effective et permanente
 - Mariage d'un enfant
 - Décès beaux-parents ou grands-parents
 - Décès frère ou sœur

Délais de route ajouté, sur justification

Congé de solidarité familiale (non rémunéré, maintien du congé annuel)

- ↳ Article 31 – II.....page 23
- Agent dont un ascendant, un descendant ou une personne partageant son domicile souffre d'une pathologie mettant en jeu le pronostic vital

Congé proche aidant

- ↳ Article 31 – III.....pages 23 - 24
- Proche handicapé ou en perte d'autonomie particulièrement grave
 - Conjoint ou concubin ou partenaire pacsé de l'agent
 - Ascendant, descendant de l'agent
 - Enfant dont il assume la charge
 - Collatéral au 4ème degré, ascendant
 - Descendant ou collatéral au 4ème degré du conjoint, concubin ou partenaire pacsé
 - Personne âgée ou handicapée (conditions à respecter)

Autorisation spéciale d'absence, enfant malade de moins de douze ans

- ↳ Article 31 – IVpage 24
- Dérogation possible, se référer au règlement des services de l'établissement concerné

Autorisation spéciale d'absence, enfant jour de la rentrée scolaire

- ↳ Article 31 – Vpage 24

Autorisation spéciale d'absence, séances préparatoires à l'accouchement

- ↳ Article 31 – VIpages 24 - 25

Congé de présence parentale

- ↳ Article 31 – VIIpages 25 - 26



- Ce congé est ouvert au père et à la mère lorsque la maladie, l'accident ou le handicap d'un enfant à charge présente une particulière gravité rendant indispensables une présence soutenue auprès de lui et des soins contraignants.

Obligation de service national actif

↳ Article 32.....page 26

Position de détachement ou de mise à disposition partielle ou totale

↳ Article 33.....page 26

Mise en disponibilité

↳ Article 34 – I.....pages 26 - 27

- Pour études ou recherches présentant un intérêt général ou pour convenances personnelles
- Pour créer ou reprendre une entreprise

Mise en disponibilité

↳ Article 34 – II.....page 27

- Pour donner des soins au conjoint, au pacsé, au concubin, à un enfant ou à un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave, ou atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne
- Pour élever un enfant âgé de moins de huit ans
- Pour suivre son conjoint, son pacsé, son concubin lorsque celui-ci est astreint à établir sa résidence habituelle, à raison de sa profession, en un lieu éloigné du lieu d'exercice des fonctions de l'agent

Réintégration à la suite d'une mise disponibilité

↳ Article 34 – III.....page 27

Congé sans solde, hors congé parental ou fonctions électives ou celles prévues à l'article 29

↳ Article 35.....page 27



CHAPITRE VI : CESSATION DES FONCTIONS

Cessation définitive des fonctions

- ↳ Article 36.....page 27
 - Admission à la retraite, démission régulièrement acceptée, licenciement dans les cas prévus à l'article 40, révocation prévue à l'article 61, rupture conventionnelle prévue à l'article 39 bis
 - Indemnisation en cas de chômage, justification mensuelle de sa situation de demandeur d'emploi

Droits à la retraite

- ↳ Article 37 – I.....page 27

Retraite progressive

- ↳ Article 37 – I, alinéa 2.....page 27

Indemnité de fin de carrière professionnelle

- ↳ Article 37 – II.....page 27

Prise en charge des cotisations aux fins de retraite complémentaire

- ↳ Article 37 – III.....pages 27 - 28
 - Cotisations patronales et salariales, AGIRC / ARRCO

Cessation progressive d'activité

- ↳ Article 38.....page 29

EN COMPLEMENT, Annexe IX - Conditions d'emploi à temps partiel

Principes généraux – Qui est susceptible d'être concerné(e) ?

- ↳ Article 1er..... page 203

Modalités pratiques

- ↳ Article 2..... page 203

Demande de réintégration à temps plein

- ↳ Article 3..... page 203

Durée possible du temps partiel

- ↳ Article 4..... page 203

Traitement du temps partiel, prime de transport, congés payés

- ↳ Article 5, alinéas 1, 2 et 3..... page 203

Temps partiel et application des articles 48 à 52 du statut

- ↳ Article 5, alinéa 4..... page 203

Temps partiel et allocation chômage (temps non travaillé)

- ↳ Article 5, alinéa 5..... page 203

Temps partiel et heures complémentaires

↳ Article 6.....pages 203 – 204

Temps partiel et heures supplémentaires, si temps partiel au-delà des heures complémentaires

↳ Article 6, dernier alinéa..... page 204

Temps partiel et licenciement, révocation ou démission pour un motif reconnu comme légitime et allocation chômage

↳ Article 7..... page 204

Temps partiel et droits à avancement et à la formation

↳ Article 8, 1er alinéa page 204

Temps partiel et cotisations sociales

↳ Article 8, alinéa 2..... page 204

Temps partiel et indemnités de licenciement

↳ Article 8, alinéa 3..... page 204

Temps partiel et indemnités de fin de carrière

↳ Article 8, alinéa 4..... page 204

Temps partiel et commissions paritaires (électeurs / éligibles)

↳ Article 9, alinéa 1..... page 204

Temps partiel et litige relatif à l'exercice de ce type de travail

↳ Article 9, alinéa 2..... page 204

Temps partiel et décharge syndicale

↳ Article 9, alinéa 3..... page 204

Temps partiel ou incomplet et autre activité lucrative

↳ Article 10..... page 204

Démission

↳ Article 39.....pages 29 - 30

Acceptation ou refus de la démission

↳ Article 39, alinéa 3page 29

Conditions d'un commun accord de la cessation définitive des fonctions, rupture conventionnelle

↳ Article 39bis – Ipage 30

EN COMPLEMENT, Annexe XXVIII – Rupture conventionnelle

Accord requis

↳ Article 1er..... page 273

Procédure

↳ Article 2..... page 273

Conseiller de l'agent

↳ Article 3..... page 273



Entretiens préalables prévus à l'article 2

↳ Article 4..... page 273

Convention de rupture

↳ Article 5..... page 273

Droit de rétractation

↳ Article 6..... page 274

Perte de la qualité d'agent

↳ Article 7..... page 274

Indemnité spécifique de rupture conventionnelle, avant le recrutement d'un agent

↳ Article 8..... page 274

Homologation

↳ Article 9..... page 274

Indemnité spécifique de rupture conventionnelle

↳ Article 10..... page 274

Montant minimum de l'indemnité

↳ Article 11..... page 274

Montant maximum de l'indemnité

↳ Article 12..... page 274

Modèle de rupture conventionnelle, formulaire de demande d'homologation

↳ Fin de l'annexe..... pages 275 - 277

Evaluation du dispositif, ONE, bilan social

↳ Article 39bis – IIpage 30

Fin des fonctions, documents à remettre par l'employeur

↳ Article 39bis – IIIpages 30 - 31

Licenciement

↳ Article 40.....page 31

- Constatation de l'insuffisance professionnelle de l'agent (article 41)
- Suppression de l'emploi (article 42-I)
- Suppression d'un des établissements mentionnés à l'article 1er (42-I)
- Constatation de l'abandon de poste (article 42 – III)
- Constatation que l'agent n'a pas demandé sa réintégration à l'issue de la période maximale de disponibilité prévue à l'article 34, motif prévu par l'article 45 relatif au secrétaire général - Du fait que l'agent cesse de remplir une des conditions spécifiées à l'article 7 notamment au regard de son aptitude physique (art 48-III)
- Du manquement de l'agent à son obligation de ne pas occuper un autre emploi rémunéré alors qu'il est bénéficiaire d'une mesure de cessation progressive d'activité



Insuffisance professionnelle

↳ Article 41pages 31 - 32

Suppression d'un emploi permanent, mutation de reclassement, licenciement

↳ Article 42 – Ipages 32 - 33

Commission paritaire de cessation des fonctions définie à l'article 43

↳ Article 42 – IIpage 33

Abandon de poste

↳ Article 42 – IIIpages 33 - 34

Absence de demande de réintégration à l'issue de la période maximale de disponibilité dans les délais prévus à l'article 34, cas de force majeure

↳ Article 42 – IVpage 34

Commission paritaire de cessation des fonctions, CMA France

↳ Article 43pages 34 – 36

- Composition
- Cas particuliers
- Secrétariat
- Modalités pratiques
- Délibération, avis, notification
- Délibérations collégiales à distance

Indemnité de licenciement

↳ Article 44 – Ipage 36

Indemnité de licenciement pour suppression de l'emploi

↳ Article 44 – I, 1)page 36

Indemnité de licenciement pour suppression de l'établissement

↳ Article 44 – I, 2)page 36

Indemnité de licenciement pour inaptitude physique

↳ Article 44 – I, 3)page 36

Indemnité de licenciement pour insuffisance professionnelle

↳ Article 44 – I, 4)page 36



Indemnité légale de licenciement prévue par le code du travail

↳ Article 44 – I, 5)page 36

Indemnité de licenciement non versée si...

↳ Article 44 – IIpages 36 – 37

- Au cours ou au terme du stage probatoire
- Limite d'âge atteinte (retraite à taux plein obtenue ou âge de 65 ans)
- Abandon de poste
- Absence de demande de réintégration à l'issue de la période maximale de disponibilité prévue à l'article 34
- Refus sans motif légitime, constaté comme tel en application de l'article 42 – II, d'un emploi équivalent proposé dans l'un des établissements mentionnés à l'article 1er
- Déclaration définitivement physiquement inapte à l'emploi occupé et refus d'un emploi de reclassement pouvant correspondre aux aptitudes de l'agent concerné, déterminé comme tel par la commission paritaire locale conformément à la procédure mentionnée à l'article 48-III
- Manquement à l'obligation de ne pas occuper un autre emploi rémunéré alors que l'agent est bénéficiaire d'une mesure de cessation progressive d'activité

Ancienneté prise en compte si précédent licenciement

↳ Article 44 – IIIpage 37

Fonds de sécurisation des parcours professionnels, fonds de période de professionnalisation

↳ Article 44 – IVpage 37

Licenciement, Secrétaire général

↳ Article 45pages 37 - 38



CHAPITRE VII : QUESTIONS SOCIALES ET MEDICALES

Régime de prévoyance collective (risques incapacité, invalidité et décès)	
↳ Article 46.....	page 39
Couverture en complémentaire santé collective et obligatoire	
↳ Article 46bis	page 39
Médecine du travail	
↳ Article 47.....	page 39
Maladie, accident	
↳ Article 48 – I.....	page 39
Affection longue durée	
↳ Article 48 – II.....	pages 39 - 40
Conséquence de l'inaptitude physique	
↳ Article 48 – III.....	page 40
Premier jour du congé de maladie, salaire	
↳ Article 48bis	page 40
Accident du travail, maladie professionnelle	
↳ Article 49.....	pages 40 - 41
Congé de maternité, d'adoption et d'assistance médicale à la procréation	
↳ Article 50.....	page 41 - 42
Congé parental d'éducation, période de trois ans qui suit l'expiration du congé de maternité ou d'adoption d'un enfant de moins de trois ans	
↳ Article 51 – I.....	pages 42 - 43
Congé parental d'éducation, décès de l'enfant ou de diminution importante des ressources du ménage	
↳ Article 51 – II.....	page 43
Reprise précédent emploi ou emploi similaire	
↳ Article 51 – III.....	page 43



Congé parental d'éducation, activité professionnelle, avancement d'échelon

↳ Article 51 – IVpage 43

Indemnité journalière visée aux articles précédents

↳ Article 52.....page 43



CHAPITRE VIII : COMMISSIONS PARITAIRES

Commission paritaire locale (CPL)

- ↳ Article 53 – I.....page 44
 - Collège, départements – Calcul de l'effectif au 31/12 de l'année précédente - Collège employeur, collège salarié (Annexe V à consulter) - Listes de candidature, répartition hommes / femmes - Modalités de l'élection - Renouvellement CPL, renouvellement CPN 56 - Remplacement membres de la commission, démission de l'ensemble des membres du collège salarié

EN COMPLEMENT, Annexe V - Élections des représentants du personnel à la commission paritaire locale

Information des syndicats, information du personnel

- ↳ Préambule..... page 184

Sont électeurs

- ↳ Article 1er..... page 184

Sont éligibles

- ↳ Article 2, alinéa 1.....pages 184 - 185

Liste des candidats

- ↳ Article 2, alinéas, 2, 3 et 4..... page 185

Date d'ouverture du scrutin

- ↳ Article 3..... page 185

Liste électorale

- ↳ Article 4..... page 185

Commission des élections, présidence, composition

- ↳ Article 5..... page 185

Commission des élections, contrôle de la liste électorale, affichage, diffusion

- ↳ Article 6..... page 185

Commission des élections, réception des listes de candidats, statut sur recevabilité, défaillance d'un candidat

- ↳ Article 7.....pages 185 - 186

Liste des candidats, établissement, déclarations individuelles

- ↳ Article 8..... page 186

Dépôt des listes

- ↳ Article 9, alinéas 1 et 2..... page 186

Carence de candidature

- ↳ Article 9, alinéa 3..... page 186

Affichage des listes de candidats

- ↳ Article 9, alinéa 4..... page 186

Modalités pratiques, élections

- ↳ Article 10.....pages 186 - 187

- Matériel électoral - Vote par correspondance - Modèle de bulletin de vote - Professions de foi - Enveloppes de scrutin, enveloppes affranchies de vote par correspondance - Vote par correspondance via une boîte postale



Bulletins de vote

↳ Article 11, alinéas 1 et 2 page 187

Profession de foi par liste de candidats

↳ Article 11, alinéa 3 page 187

Recevabilité du vote de chaque électeur

↳ Article 11, alinéas 4 à 7 page 187

Vote, modalités pratiques

↳ Article 12 page 187

- Envoi des enveloppes de vote par correspondance - Date de début du vote - Durée du scrutin – Dépouillement – Présidence de la commission des élections – Présence des candidats et de leurs représentants lors du dépouillement

↳ Article 13 pages 187 - 188

- Liste d'émargement - Hypothèse du nombre d'enveloppes et d'émargements inférieur à celui de la moitié des électeurs - Traitement des enveloppes de vote par correspondance - Recensement des votes - Bulletin nul - Nombre total des suffrages valablement exprimés, Nombre de voix obtenu par chacune des listes – Hypothèse d'un nouveau scrutin – Quotient électoral – Nombre de sièges obtenus – Attribution à la plus forte moyenne

Proclamation des résultats

↳ Article 14 page 188

- Copie PV et documents à CMA France

Frais d'élection

Article 15 page 188

Formation CHSCT de la CPL

↳ Article 53 – II page 45

Commission ad hoc auprès du CHSCT

↳ Article 53 – III page 45

CPL en formation ordinaire, attributions, modalités pratiques

↳ Article 54 – I page 46

CPL en CHSCT, attributions, modalités pratiques

↳ Article 54 – II pages 46 - 48

Document unique, CPL en CHSCT

↳ Article 54bis page 48

CPL, organisation, fonctionnement, autorisation d'absence, rétablissement de la parité

↳ Article 55 pages 48 - 49

CPL et CHCT, réunions à distance

↳ Article 55bis pages 49 - 50



CPN56

↳ Article 56page 50

CPN56, réglementation

↳ Article 57page 50

CPN56, attributions, sous réserve des dispositions applicables à la commission consultative mixte mentionnée à **l'annexe VII**

↳ Article 58pages 50 - 51

- Renvoi à l'annexe VII

EN COMPLEMENT, Annexe VII - Dispositions relatives à la commission consultative mixte

Création et composition

↳ Article 1^{er} page 196

Attributions

↳ Article 2 page 196

Avis de la commission consultative mixte, cf. secrétaire général (emploi et examen d'aptitude)

↳ Article 3 page 196

Fonctionnement, modalités pratiques

↳ Article 4 page 196

Election des représentants des secrétaires généraux et des secrétaires généraux adjoints

↳ Article 5 pages 196 – 197

Candidats élus et conseil de discipline (cf. article 65-4 du statut)

↳ Article 6, 1^{er} alinéa page 197

Représentants des secrétaires généraux et des secrétaires généraux adjoints et commission paritaire de cessation des fonctions, cf. article 43 du statut

↳ Article 6, 2^{ème} alinéa page 197

Présidence et autres membres de la commission du personnel de la CMA et commission paritaire mixte

↳ Article 7 page 197

CPN56, organisation, fonctionnement

↳ Article 59pages 51 - 52

Observatoire national des emplois auprès de CMA France

↳ Article 60pages 52 - 53

- Composition
- Participation d'un représentant des secrétaires généraux
- Présidence
- Mission
 - Etudes statistiques et prospectives relatives à l'emploi dans les établissements - Etat statistique annuel des effectifs des personnels - Synthèse des bilans sociaux des établissements

LIENS HYPERTEXTES de la page 3 à la page 15 du livret II - A CONSULTER PRIORITAIREMENT EN LIGNE p. 42



- Propositions pour la mise en place de systèmes d'information permettant d'harmoniser les données recueillies pour chacun des établissements
- Elaboration des méthodes techniques nécessaires à la bonne connaissance de l'emploi public et à la gestion prévisionnelle des emplois - Diffusion dans les services et établissements concernés
- études et formulation de propositions sur les évolutions des métiers, des fonctions et des compétences à prendre en compte pour l'établissement de la grille des emplois repères
- identification des aires de mobilité professionnelle
- destinataire des avis de vacances d'emploi au sein du réseau, diffusés par CMA France
- destinataire, pour information, des avis à l'article 2 *ter* de l'annexe XII, des commissions *ad hoc*
- tenu informé des compléments apportés à la grille d'évaluation prévue à l'annexe XI
- Gestion des fonds dédiés au Congé de Formation Economique, Sociale, Environnementale et Syndicale (CFESES) et des fonds dédiés aux formations de sécurisation des parcours professionnels (FSP) ainsi que les périodes de professionnalisation



CHAPITRE IX : DISCIPLINE

Sanctions disciplinaires, typologie

- ↳ Article 61page 54
 - Sanctions du premier degré
 - Avertissement
 - Blâme avec inscription au dossier
 - Sanctions du second degré
 - Déplacement d'office sans changement de résidence administrative
 - Exclusion temporaire de fonction d'une durée maximale de quinze jours
 - Déplacement d'office avec changement de résidence administrative
 - Report d'avancement d'échelon pour une durée de un à trois ans
 - Sanctions du troisième degré
 - Abaissement d'échelon
 - Mise à la retraite d'office, pour les agents remplissant les conditions d'annuités et les conditions d'âge
 - Révocation, sans préavis ni indemnité
 - Sanctions disciplinaires applicables aux agents contractuels
 - Sanctions du premier degré (voir ci-dessus)
 - Exclusion temporaire de fonctions avec retenue de traitement pour une durée de un jour à un mois
 - Licenciement sans préavis ni indemnités

Prononciation d'une sanction disciplinaire

- ↳ Article 62page 54

Sanctions disciplinaires, modalités pratiques

- ↳ Article 63page 54
- ↳ Article 64page 55

Conseil de discipline du réseau des CMA

- ↳ Article 65page 55
 - Composition
 - Choix des représentants du personnel, modalités pratiques
 - Emploi de secrétaire général, de secrétaire général adjoint ou de directeur (général ou de service de CMA France) concerné, désignation des représentants du personnel (cf. Annexe VII, article 6)
 - Présidence
 - Secrétariat
- ↳ Article 66pages 55 – 56 - 57
 - Fonctionnement et notification de l'avis
- ↳ Article 66, point 21page 57



- Délibérations collégiales à distance en cas de circonstances particulières sauf opposition d'un membre de la commission

Décision du Président de l'établissement

- ↳ Article 67page 57
 - Modalités pratiques
 - Dispositions spécifiques applicables aux secrétaires généraux
 - Autre sanction que celle proposée par le conseil de discipline

En cas de faute grave commise par l'agent

- ↳ Article 68pages 57 - 58



CHAPITRE X : DISPOSITIONS SPECIALES A CERTAINS EMPLOIS

Agent à temps plein, enseignement dans un autre établissement

↳ Article 70, 1^{er} alinéapage 59

Congé des professeurs, par dérogation à l'article 28

↳ Article 70, alinéas 2 et 3page 59

Date d'effet de la démission ou du départ à la retraite à taux plein du professeur

↳ Article 70, alinéa 3page 59

Droit à congés payés, professeurs en arrêt-maladie

↳ Article 70, alinéa 4page 59

Avis du service pédagogique, dossier individuel

↳ Article 71page 59

Dispositions relatives au temps de travail des professeurs (renvoi à l'annexe X)

↳ Article 72page 59

EN COMPLEMENT, Annexe X - Protocole d'accord sur l'aménagement et la réduction du temps de travail

Volonté des collèges employeurs et salariés

pour les enseignants

↳ Préambule, point « b » page 205

Dispositions communes

↳ Accord national page 206

↳ Accords locaux pages 206 – 207

↳ Définition des temps de travail page 207

- Définition du temps de travail effectif
- Temps de déplacement
- Temps de formation
- Temps d'astreinte
- Temps de travail de nuit
- Temps de travail du week-end

Professeurs des chambres de métiers et de l'artisanat

↳ Calcul et modalités de la réduction du temps de travail page 211

↳ Définition des temps de travail page 211

- Temps de travail effectifs, catégories d'heures, contenu

- Temps d'enseignement
- Temps pédagogique collectif



➤ Solde (temps pédagogique individuel, heures et journées de promotion de l'alternance)

▪ Organisation du temps pédagogique individuel

↳ Organisation du temps de travail des professeurs page 212

- Cycle hebdomadaire
- Horaire hebdomadaire
- Temps d'enseignement
- Nombre de semaines de plus de 24 heures
- Temps d'enseignement comptabilisé au minimum par semaine
- Durée quotidienne d'enseignement
- Heure de cours
- Détermination de l'emploi du temps des professeurs, négociation annuelle
- Date exacte des congés
- Communication de l'emploi du temps, délai minimum
- Modification des emplois du temps
- Demi-journée libre d'enseignement
- Service pédagogique en cas d'absence de cours dans une semaine d'ouverture du centre de formation
- Temps pédagogique collectif, comptabilisation
- Service pédagogique en cas d'absence de cours ou de sous-charge, affectation des activités

↳ Visites d'entreprise page 212

- Obligation de service
- Par accord local, rémunération en sus ou compensation en temps
- Comptabilisation forfaitaire, ventilation en temps d'enseignement et temps pédagogique individuel
- Déplacement supérieur à une ½ journée

↳ Absences légales pages 212 – 213

- Absences visées au statut (jour férié, formation continue, maladie, grève), comptabilisation

↳ Heures et jours de promotion de l'alternance page 213

- Limite annuelle, traitement au-delà

↳ Calculs des heures supplémentaires page 213

- Dépassement pris en compte
- Majoration de la rémunération
- Moment du paiement
- Base du coût horaire



CHAPITRE XI : DE LA FORMATION CONTINUE DES AGENTS

Principe général, financement plan de développement des compétences

↳ Article 73 – 1page 60



CHAPITRE XII : DISPOSITIONS DIVERSES

L'application du statut au personnel de la CMA d'Alsace

↳ Article 75.....	page 61
▪ Exceptions	

Projet de modification du statut du personnel administratif

↳ Article 76.....	page 61
-------------------	---------

Comité des œuvres sociales

↳ Article 77.....	page 61
▪ Condition de création	
▪ Alimentation financière par l'employeur	
▪ Adhésion	
▪ Objet	
▪ Statut	
▪ Traitement de situations antérieures (association du personnel, caisse d'entraide,...)	
▪ CMA Alsace et CMA Moselle : cadre réglementaire	
▪ Avantages locaux pouvant être maintenus	
➤ Titres restaurant, cadeaux de Noël enfants, supplément familial, voiture de fonction	
➤ Accord de la CPN 56 pour toute autre disposition	

EN COMPLEMENT, Annexe XX – Organisation des œuvres sociales

Définition

↳ Article 1er.....	page 254
--------------------	----------

Objet

↳ Article 2.....	page 254
------------------	----------

Bénéficiaires

↳ Article 3	
-------------	--

Ressources

↳ Article 4.....	pages 254 – 255
------------------	-----------------

Dépenses

↳ Article 5.....	page 255
------------------	----------

Critères de répartition des actions

↳ Article 6.....	page 255
------------------	----------

Elections au conseil d'administration

↳ Article 7.....	pages 255 – 256
------------------	-----------------



Conseil d'administration du comité

↳ Article 8 page 256

- Nombre de membres, selon les effectifs de l'établissement
- Présence, participation du secrétaire général de l'établissement
- Trésorerie du comité
- Frais de gestion
- Rapport annuel
- Versement des contributions annuelles

Fonctionnement du comité

↳ Article 9 pages 256 – 257

Gouvernance

↳ Article 10 page 257

Comité constitutif

↳ Article 11 page 257

Evaluation

↳ Article 12 page 257

Modalités d'entrée en vigueur

↳ Article 78 page 61

EN COMPLEMENT, Annexe XIX - Dispositions d'entrée en vigueur (JORF du 6 janvier 2009)

Date d'application du présent statut

↳ Article 1er page 250

Procédures de licenciement engagées avant la publication du présent statut

↳ Article 2 page 250

Commission paritaire spéciale de reclassement

↳ Article 3 page 250

- Proposition de reclassement, délai de réponse
- Traitement des cas de désaccord

Classement après reclassement

↳ Article 4 pages 250 – 251

- Principe
- Cas particuliers

Situation jusqu'à l'intégration dans un nouvel emploi

↳ Article 5 page 251

Agents bénéficiant d'une prime de caisse

↳ Article 6 page 250

Dispositions relatives au recrutement des secrétaires généraux

↳ Article 7 page 250

De l'échelon 6 à l'échelon 7

↳ Article 8, 1^{er} alinéa pages 251 – 252

LIENS HYPERTEXTES de la page 3 à la page 15 du livret II - A CONSULTER PRIORITAIREMENT EN LIGNE p. 50

De l'échelon 7 à l'échelon 8

↳ Article 8, alinéa 2..... page 252

Traitement des secrétaires généraux avant la régionalisation

↳ Article 9..... page 252

↳ Article 9bis page 252

Commission paritaire unique et transitoire

↳ Article 10.....pages 252 - 253

Renouvellement quinquennal des CMA (octobre 2021)

↳ Article 11..... page 253

Catégorie employé, échelles indiciaires du niveau 1

↳ Article 79, 1er alinéa..... pages 61 – 62

Indices inférieurs à 300 points, reclassement

↳ Article 79, alinéa 2page 62

Révisions d'indices, cf. point IV, décision CPN 52, 24/10/2022

↳ Article 79, alinéa 3page 62

INFORMATIONS PRATIQUES

Utilisation du MOTEUR DE RECHERCHE dans la version numérique du statut

- Pour accéder à un chapitre : je tape « chapitre » + le nombre en chiffre romain et en minuscule. Par ex. : « chapitre i » pour accéder au chapitre I
- Pour accéder à un article : je tape « art » ou « article » + le nombre JAMAIS DE MAJUSCULES. Par ex. : « art 45 », pour accéder à l'article 45
↳ ATTENTION LES ANNEXES ONT AUSSI DES ARTICLES...
- Pour accéder à une annexe : je tape « annexe » + le nombre en chiffre romain et en minuscule. Par ex. : « annexe iii » pour accéder à l'annexe III

Lorsque je tape un MOT dans le moteur de recherche de la version numérique du statut, le moteur balaye tous les emplacements du mot, de la première à la dernière page du statut

« ALINEA » c'est quoi ? Terme juridique pour « PARAGRAPHE ».

- Pourquoi utiliser ce mot réservé aux spécialistes ? Il prend moins de place dans le livret... 😊

Une question à poser ? Une information à connaître ?

syndicat-cgccma@cma-nouvelleaquitaine.fr - 07 88 73 62 00